

ACTUALITÉS

Le gouvernement vise 500 000 apprentis dans les deux ans à venir



EN PRATIQUE

Publié le : 16.07.2014 - Modifié le : 01.03.2018

A l'issue de la Conférence sociale des 7 et 8 juillet derniers, le gouvernement a publié sa feuille de route avec, notamment, un plan de relance de l'apprentissage. Et pour cause : selon la DARES, le nombre de contrats en apprentissage a chuté de 8,14% en 2013, ce qui représente 273 094 apprentis en activité.

Les pouvoirs publics se fixent comme objectif d'atteindre 500 000 apprentis dans les deux ans à venir, à l'aide d'un plan de relance en trois axes.

Des aides financières

100 millions d'euros alloués par les Direccte en région sur deux ans seront entièrement dédiés à l'insertion des jeunes et à l'alternance « dans les 16 régions où le chômage des jeunes dépasse les 25% ».

Les projets choisis devront aider les jeunes à accéder à l'alternance (financement du permis de conduire, aide au logement...) et les accompagner dans l'insertion en entreprise.

Une campagne de communication

L'Etat souhaite mettre en place une campagne de communication dès septembre 2014 pour changer l'image de l'apprentissage et le rendre attractif dans de nouveaux domaines.

Les CFA seront également mieux accompagnés pour trouver des employeurs et renforcer la mixité de leur recrutement.

Les entreprises, quant à elles, devront s'engager à embaucher plus d'apprentis et mieux former leur maîtres d'apprentissage.

Une concertation au sein de la fonction publique

Le gouvernement se fixe un objectif de 10 000 apprentis dans la fonction publique pour 2015 et 60 000 dans l'Education nationale.

La concertation souhaitée aura pour mission de clarifier les liens entre l'apprentissage et le dispositif Pacte (Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'Etat). Enfin, l'accès des apprentis aux concours de la fonction publique sera simplifié.

A LIRE AUSSI : CONTRAT D'APPRENTISSAGE